

Ile de La Réunion : Les Prestataires de Santé à Domicile (PSAD), un maillon stratégique de la chaîne de soins

Paris, le 16 juin 2025 – À 9 500 km de la métropole, La Réunion est confrontée à des enjeux de santé bien spécifiques : forte prévalence du diabète, maladies rares comme le syndrome Ravine, ou encore vieillissement de la population. Dans ce contexte, les Prestataires de Santé à Domicile (PSAD) jouent un rôle-clé pour garantir un accompagnement de proximité et une continuité des soins, même dans les zones les plus reculées de l'île.

L'UPSADI (Union des Prestataires de Santé à Domicile Indépendants) rappelle l'importance de ces professionnels sur le territoire réunionnais, où leurs missions prennent une dimension encore plus essentielle.

Pathologies locales, contraintes territoriales : un défi quotidien

Sur le terrain, les PSAD assurent l'installation des dispositifs médicaux, l'accompagnement et la coordination des soins entre ville et hôpital. Leur mission : adapter la prise en charge aux réalités de chaque patient et de chaque territoire.

Diabète : une prévalence bien supérieure à la moyenne nationale



À La Réunion, plus de 86 500 personnes^[1] sont suivies pour du diabète, un chiffre alarmant qui nécessite une prise en charge particulièrement rigoureuse et diversifiée. Les PSAD interviennent auprès des patients traités par pompe à insuline, mais également dans des situations complexes impliquant des plaies, des pansements spécifiques, la gestion de la douleur, le suivi diététique, ainsi que l'accompagnement après amputation, notamment pour favoriser le maintien à domicile.

Cette diversité de soins rend le rôle des PSAD essentiel pour assurer une meilleure observance thérapeutique. Véritables personnes ressources, ils assurent une coordination fluide entre les différents acteurs de santé. Leur présence régulière au domicile des patients permet un suivi rapproché, une vigilance accrue face aux complications — en particulier les plaies du pied diabétique — et une réactivité précieuse pour prévenir les infections ou l'aggravation pouvant mener à l'amputation.

À noter que le taux d'amputation liée au diabète à La Réunion est trois fois plus élevé que dans l'Hexagone, soulignant l'importance d'une prise en charge de proximité, continue et coordonnée.

« À la Réunion, les PSAD font face à des enjeux sanitaires qui combinent pathologies spécifiques et contraintes territoriales. Ils assurent une continuité des soins précieuse, en lien étroit avec les professionnels de santé locaux, les familles et les établissements de santé. Leur rôle est stratégique pour l'efficacité du système de santé et la qualité de vie des patients. Il est important qu'il soit mieux valorisé et reconnu, à la hauteur de leur engagement quotidien. »
déclare Didier Daoulas, président de l'Upsadi

Syndrome Ravine : la coordination au cœur de l'humain



Le syndrome Ravine, maladie génétique rare propre à La Réunion, provoque des polyhandicaps dès la naissance. Pour ces familles, la prise en charge à domicile est indispensable.

Les PSAD fournissent les équipements adaptés (fauteuils roulants, dispositifs médicaux) et soutiennent les aidants. Leur présence continue permet une prise en charge plus humaine, coordonnée et adaptée aux besoins spécifiques et à leur évolutivité.

« À La Réunion, on ne peut pas penser les soins à domicile comme dans l'Hexagone. Les familles sont souvent très impliquées, mais elles ont besoin d'un accompagnement structuré, d'un soutien matériel, d'une présence régulière et d'une coordination efficace des soins. C'est là que nous, les PSAD, faisons la différence : nous sommes présents, engagés et nous connaissons nos patients. Leur sécurité et leur bien-être sont au cœur de notre action. »
explique Pierre-Julien Boucheteil, adhérent réunionnais de l'Upsadi

Le maintien à domicile des aînés : une tradition qui nécessite des adaptations



Sur l'île, 11 % des seniors âgés de 60 ans ou plus et vivant à leur domicile sont en perte d'autonomie, contre seulement 7% dans l'hexagone^[2]. Traditions familiales et forte solidarité intergénérationnelle, mais aussi nombre réduit de places



d'hébergement pour personnes âgées dépendantes requièrent une plus forte mobilisation et un accompagnement de proximité, assuré par les PSAD.

Lit médicalisé, aide à la marche, accompagnement nutritionnel, soins à domicile tels que la perfusion ou l'assistance respiratoire... Les PSAD déploient une prise en charge complète pour répondre aux besoins des personnes en perte d'autonomie. Cet accompagnement repose sur l'intervention d'une **équipe pluridisciplinaire**, composée notamment d'infirmier(ères) coordinateur(ice)s, d'ergothérapeutes, de pharmaciens et de diététiciens, qui assurent un suivi personnalisé et adapté à chaque situation.

Ce travail en synergie permet de répondre de manière globale aux besoins du patient, tout en favorisant le maintien à domicile dans les meilleures conditions.

Dans un contexte insulaire marqué par des **délais de livraison parfois allongés depuis la métropole**, la capacité d'anticipation des PSAD est un atout majeur pour garantir la continuité des soins.

« Avec l'éloignement de la métropole, nos délais de livraison sont bien plus élevés, donc nous devons toujours anticiper les besoins des patients. C'est tout particulièrement vrai dans le domaine du maintien à domicile et du handicap, car lorsque les patients ont un besoin, il faut être capable de trouver une solution immédiatement, et surtout, une solution adaptée. Notre connaissance des dispositifs médicaux, et des différentes pathologies, combinées à notre volonté de nous dépasser pour nos patients, c'est ce qui fait la différence, et qui permet de solutionner beaucoup de situations ! » conclut Pierre-Julien Boucheteil

[1] [ARS REUNION - Chiffres clés sur le diabète et les personnes diabétiques à La Réunion](#)

[2] « Davantage de seniors en perte d'autonomie à domicile à La Réunion que dans l'Hexagone » – Insee, 2023

A propos de l'UPSADI

Créée en 2013, l'UPSADI est un syndicat de prestataires de santé à domicile (PSAD) qui a pour particularité de rassembler plus de 450 adhérents, prestataires indépendants, dont les dirigeants sont majoritairement les propriétaires.

Présents sur l'intégralité du territoire métropolitain et Outremer, les adhérents de l'UPSADI accompagnent les patients équipés d'un dispositif médical à leur domicile tout au long de leur parcours de soin, contribuent à leur accompagnement thérapeutique et participent activement à leur meilleure observance à leur traitement dans le cadre de maladies chroniques (maladies respiratoires, diabète...), de pathologies lourdes (Parkinson, oncologie...), en chirurgie ambulatoire. Ils accompagnent également les personnes en perte d'autonomie ou en situation de handicap via la fourniture d'aides techniques.

Intervenant sur prescription médicale, les PSAD prennent en charge à domicile 4 millions de patients grâce aux 2 350 entreprises implantées sur l'ensemble du territoire national. Les prestataires emploient plus de 33 000 salariés dont 6 500 professionnels de santé (pharmaciens, infirmiers, diététiciens...) et de nombreux professionnels d'astreinte disponibles 24h / 24 et 7j / 7.

Contact Presse : Agence Etycom – Aelya Noiret – a.noiret@etycom.fr – 06 52 03 13 47